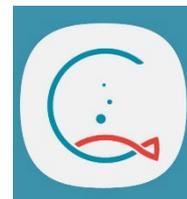


**CAPEL : LE CARNET DE PLONGEE EN LIGNE DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS DISPOSE DORENAVANT DE SA VERSION MOBILE !**



Cette version mobile vous permet de renseigner votre profil, signer le règlement annuel de plongée dans les cœurs marins du Parc national, obtenir votre autorisation de plongée\*, consulter et déclarer vos plongées directement depuis votre smartphone (y compris en mode hors ligne).

Voici comment l'installer :

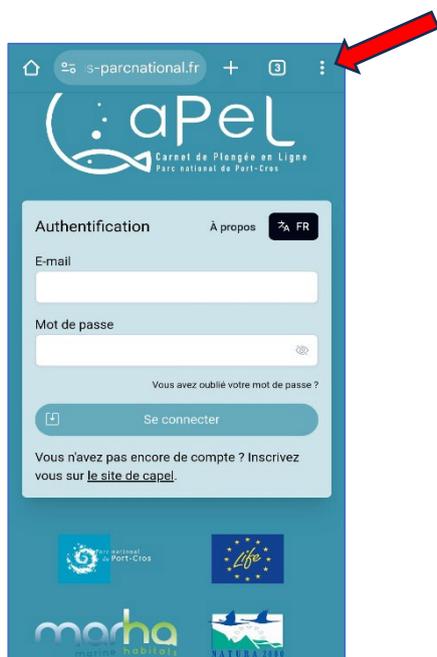
1) Ouvrir votre navigateur mobile depuis votre téléphone et entrer l'adresse suivante :

<https://app-capel.portcros-parcnational.fr/>

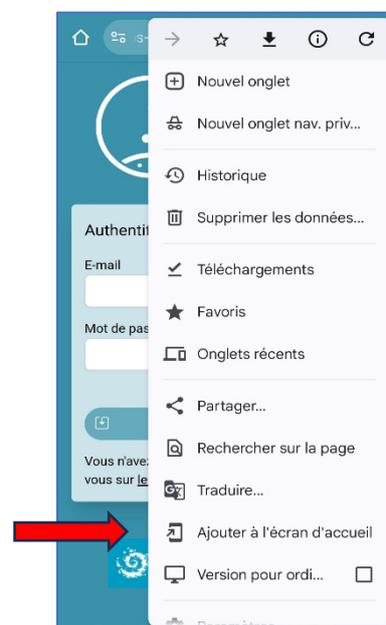
Ou Scanner ce QR Code :



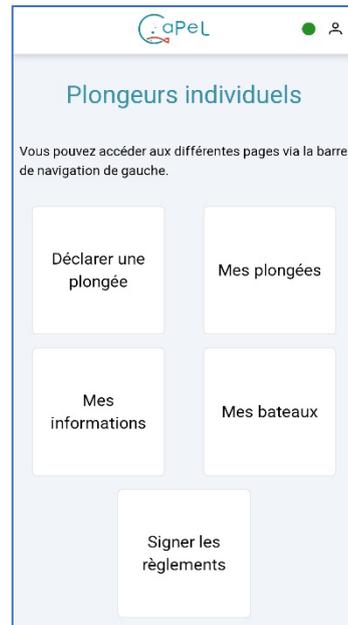
2) Si vous utilisez Google Chrome : une fenêtre va apparaître vous proposant d'installer l'application. Il n'y a qu'à valider et l'application (logo Capel) apparaîtra sur votre écran d'accueil.



3) Si vous utilisez Firefox (ou un autre navigateur) ou que la fenêtre automatique ne s'affiche pas, vous pouvez cliquer sur "Ajouter à l'écran d'accueil" dans le menu de votre navigateur et valider. Le navigateur va ajouter une nouvelle icône (logo Capel) sur votre écran d'accueil.



4) Cliquez sur le logo pour démarrer l'application. Il ne vous reste plus qu'à vous connecter avec votre e-mail et votre mot de passe ou à créer un compte pour pouvoir accéder aux différents menus.



Pour toute question ou en cas de soucis technique, nous contacter à :

[contact.capel@portcros-parcnational.fr](mailto:contact.capel@portcros-parcnational.fr)

*\* L'autorisation de plongée est obligatoire pour plonger dans les cœurs marins de Port-Cros et de Porquerolles. Elle est nominative, valable pour l'année civile en cours et doit pouvoir être présentée en cas de contrôle (format papier ou numérique). Elle concerne à la fois les plongeurs individuels et les structures de plongée, qui en la signant, s'engagent à respecter l'intégralité du règlement de plongée du Parc national.*

[Plus d'information sur la réglementation de la plongée sous-marine dans le Parc national de Port-Cros](#)